

Compte Rendu de séance du Conseil Municipal de Loché-sur-Indrois

Séance du 17 octobre 2019

Réuni en session ordinaire sous la présidence du maire, Nisl JENSCH, le conseil a pris les décisions suivantes :

Finances

- **a mis à jour** la délibération fixant le taux d'indemnité des élus suite à une erreur de rédaction,
- **a procédé** à une décision modificative de crédits à la demande de la Trésorerie pour transférer en investissement le budget relatif au marché voirie 2019 d'un montant de 60 000 € initialement prévu en fonctionnement,
- **a décidé** l'achat de livrets pédagogiques sur le thème « Ma commune » au prix de 2 € pour les élèves de l'école de Loché-sur-Indrois,
- **a fixé** le prix de vente de la bennette à 150 €.

Subvention

- **a décidé** de répondre favorablement à la demande du Collège de Montrésor en attribuant une aide de 30 € par élève pour participer au financement du séjour en Espagne des 3èmes.
- **a décidé** de ne plus solliciter la subvention de la Région dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale pour l'achat de matériel électrique pour le service technique, qui avait été déposée auprès de la CC Loches Sud Touraine qui concentre les projets, afin d'avoir la liberté de choisir le fournisseur et de passer commande sans attendre.

Devis

- **a validé** le devis suivant :

Entreprises	Prestations	Coût HT en €
Garage Loiseau	Acquisition de divers matériels électriques (porte outils à batterie, bineuse électrique, sécateur, lamier, tête de coupe à couteaux avec rallonge)	4 511,00
Centre de Gestion 37	Elaboration du document unique	960,00

Domaine

- **a pris connaissance** d'une discordance entre le tracé au cadastre du chemin rural n° 88 et la réalité sur le terrain et **a décidé** en accord avec la commune de St Hippolyte de retracer le chemin au bon endroit. S'agissant du chemin rural n° 78, mitoyen avec St Cyran du Jambot, le même constat a été observé et son tracé devra également être repris.

Dossier en cours

- Aire de camping-cars : **est informé** que la CC Loches Sud Touraine donne son accord pour le raccordement d'une borne de vidange à la station sur la Place du Mail et qu'elle doit émettre un devis pour le raccordement assainissement et eau.
- Borne incendie au LD Les Champs des Planches : **est informé** que suite à un projet de construction une demande de faisabilité relatif à l'implantation d'une borne incendie a été soumise à la CC Loches Sud Touraine. A priori le débit est suffisant, la mairie est en attente du compte-rendu et du devis. Les élus ont donné leur accord de principe pour la validation de ce projet.
- Travaux de voirie : le planning fixé a pris du retard à cause de la météo. Il reste le PATA à réaliser sur la voie de la Creusonnerie, l'enrobé à la Recordière et le parking du cimetière.

- Gestion des déchets ménagers : a pris connaissance que la fermeture du dépôt rue des Platanes est respectée et qu'il ne fait pas l'objet de dépôt indésirable. Les containers de la salle des fêtes ont quant à eux été cadenassés. Les clés sont à disposition des agents et des occupants de la salle des fêtes.

Informations diverses

- a accepté :

- de signer l'avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité qui prévoit l'ajout de la transmission des actes relatifs aux marchés publics,
- la proposition de la société SMT concernant l'emplacement d'une armoire fibre dans le cadre du déploiement de la fibre optique au 33 rue de la mairie,
- la demande de la société Free pour l'installation d'une baie de dégroupage qui permettra de proposer une offre élargie d'opérateurs à la population.

- **a décidé** d'annuler la venue du Bus Numérique prévue le 20 novembre suite au manque d'inscription du public visé.

- est informé :

- du bilan de l'exposition de la bibliothèque qui a eu lieu du 4 au 6 octobre dernier : Les activités proposées étaient de qualité et ont réjoui les participants et spectateurs. Il a été regretté un manque de participation de la population. Atelier EFT 15 personnes, lecture dansée 25 personnes et spectacle 55 personnes.
- Que les travaux de mise aux normes électriques au vestiaire du Stade sont programmés du 4 au 14 novembre,
- du compte rendu de la visite des logements rénovés appartenant à Val Touraine Habitat Place des Anciens Combattants qui a eu lieu le 30 septembre et à laquelle a participé le président du Conseil Départemental,
- que lors de l'abattage d'arbres sur la parcelle communale jouxtant le cimetière, la limite de parcelle n'a pas été observée et le défrichage a débordé sur la parcelle voisine. Une négociation devra avoir lieu avec les propriétaires.
- de la décision de fermeture de l'ALSH des mercredis sur Loché-sur-Indrois suite à un manque d'effectif, prise par le bureau communautaire de la CC Loches Sud Touraine,

- a noté :

- l'organisation de la soirée Moules frites le 19 octobre organisée par le Syndicat d'Initiative,
- l'organisation d'une animation bar à huitres le 20 octobre au matin au commerce multiservices,
- l'organisation de la cérémonie du 11 Novembre qui commencera par Loché-sur-Indrois et se terminera par Villedômain, pas de banquet
- la date du prochain Congrès des Maires qui se tiendra le 28 novembre,
- le téléthon se déroulera le 7 décembre,
- le marché de Noël se tiendra le 19 décembre.

Affiché le 19.10.2019

Le Maire,
Nisl Jensch